

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL

OBJET: ACHAT DE  
MATERIEL.

SEANCE du 14 DECEMBRE 1945.

45033

L'an mil neuf cent quarante-cinq, le Quatorze du mois de Décembre, le Conseil Municipal de ROYAN s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Charles REGAZONI, Maire, en session ordinaire, d'après les convocations faites le 8 Décembre 1945.

Etaient présents: MM. Ch. Regazoni, Veyssière, Rochedereux, Dasseux, Julien, Mme Périzet, Pérodeau, Grussenmeyer, Cholet, Prugnaud, Simon, Counil, Olivier, Sennelier, Bouchet, Boulerne, Chazeau Domecq, Arrivé, Baudet.

Excusés: MM. Couzinet, Conge, Savignac, Thibaudeau, Meille Rikowsky.

Les Conseillers présents forment la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'Art. 53 de la Loi du 5 Avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. PERODEAU ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

Monsieur le Président a ouvert la séance .....

Le Conseil décide, enfin, de payer le matériel chirurgical et de pansement dont il a fallu pourvoir l'Hôpital du VIVIER et plus récemment la Clinique "SAINTE-MARTHE".

Les factures restant à régler s'élèvent à 80.000 francs environ, et le matériel chirurgical sera porté, à titre de dotation, sur l'inventaire de l'Hôpital MALAKOFF quand celui-ci ouvrira.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au Registre: Les membres présents à la séance.

*Approuvé*

*La Rochelle, le 15 janvier 1946*

*W. R. K.*

*Regaz*

Pour extrait conforme,  
LE MAIRE,



*[Signature]*

*[Handwritten signature]*